

Jean-Baptiste André Godin à Pierre Audigier, 20 janvier 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (349r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pierre Audigier, 20 janvier 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50423>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 janvier 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Audigier, Pierre \(1817-1882\)](#)

Lieu de destination 16, rue Terrace, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméÀ propos de l'école mixte. Godin renvoie son correspondant à la lecture des numéros du journal *Le Devoir* des 30 mai et 6 juin 1880 sur les bienfaits de la mixité des sexes dans les écoles, et des numéros des 17, 24, 31 mars et 14, 21 et 28 avril 1878 sur l'école primaire, où se trouvent des articles sur le mobilier scolaire.

Notes

- Destinataire : le nom qui figure au bas du folio est illisible ; le folio n'est pas mentionné dans l'index du registre de correspondance ; on peut toutefois faire l'hypothèse que le destinataire est Pierre Audigier, à qui Godin écrit sur le même sujet le 29 janvier 1881 (FG 15 (21), folio 369r).
- Destination : l'adresse figure sur la lettre de Pierre Audigier à Jean-Baptiste André Godin du 24 janvier 1881 (archives du Familistère : ARCH-FAM-2021-0-0532).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#)

Œuvres citées

- Champury (Édouard), « L'éducation mixte », *Le Devoir*, t. 4, n° 90, 30 mai 1880, p. 339-340 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/340/60/834/0/0>, consulté le 6 juillet 2023]
- Champury (Édouard), « L'éducation mixte. II. », *Le Devoir*, t. 4, n° 91, 6 juin 1880, p. 355-357 [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.4/356/60/834/0/0>, consulté le 6 juillet 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Juin 10 Janvier 1881

Cher Monsieur,

Je ne puis vous faire une réponse plus circonscrite, concernant les écoles mixtes, que celle contenue dans les mémoires du journal "Le Droit" des 30 mai et 6 juin derniers. Vous savez que les écoles mixtes sont une bonne chose à tous les points de vue, et que leur séparation des écoles a été une manœuvre clémente des catholiques.

Il fut alors résolu à l'assemblée générale de la Société nationale des écoles primaires de Paris pour conseiller le 22 octobre 1875, que "les écoles mixtes soient admises dans les établissements publics". La même année, les amis des catholiques ont obtenu les mêmes priviléges pour le système scolaire.

Alors j'ose faire, Monsieur, l'assurance de vos meilleures sorties.

Fait à Paris le 10 Janvier 1881